

Compte-rendu du 17 janvier 2017

Écrit par Administrateur

Lundi, 20 Novembre 2017 13:13 - Mis à jour Mardi, 21 Novembre 2017 13:43

COMPTE-RENDU

REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES LANDES

17 JANVIER 2017 - JAD DAX -

I) PRESENTATION DU NOUVEAU BUREAU

II) PRESENTATION DES BUREAUX DES CLUBS ET DES PERSONNES PRESENTES :
Maitre Marlene Dubernet ESM. Maitre Emmanuel Garret JAD. Maitre Stephan Perquin CSE40. Bernadette Dubernet ESM. Sabine Laurent Présidente ESM. Marianne Duffault Présidente CSE40. Pascal Bartkowski Président JAD. Patrick Lemirre JAD. Jean Garcia

JAD.

Excusés : Maitre Claude Depitre ESM, Patrick Fortabat ESM.

III) À QUOI SERT LE CD40 ?

Le CD40 représente la Fédération Française d'Escrime dans les Landes. Il assure la pratique et la surveillance de l'escrime et encadre les activités liées à ce sport sur l'ensemble du département. Trois clubs dans les Landes. : Etoile Sportive Montoise (ESM) – Jeanne d'Arc de Dax (JAD) – Côte Sud Escrime 40. Il participe au bon développement des clubs et apporte son aide en soutenant les projets des clubs.

IV) DOSSIERS DE SUBVENTIONS

Ils sont à établir obligatoirement en 3 exemplaires. Il est impératif de les faire parvenir au minimum 15 jours avant la date butoir de dépôt pour permettre au CD 40 de les envoyer dans les temps. Ils doivent être correctement rédigés avec : un bilan compte rendu de l'école de sport et une note sur ses projets, les bilans et comptes de résultat le budget prévisionnel de l'année en cours certifiés conformes et approuvés (cf. liste des pièces obligatoires sur les demandes).

Pour avoir des subventions il faut faire ces dossiers, pas de demande ... pas d'argent....

V) ASSURANCE DU MATERIEL

L'ensemble du matériel dont celui destiné aux écoles tout au long de l'année ainsi que les 3 pistes acquises par le CD40 (2800€ l'une) est stocké dans des locaux mis à disposition par la mairie de Dax. Il est donc nécessaire de l'assurer pendant la période où il n'est pas utilisé. Valeur totale du matériel concerné : environ 30 000 €. Plusieurs éventualités sont à l'étude concernant cette assurance. (Indépendante ou JAD)

VI) REGLEMENT INTERIEUR

Il sera retravaillé sur la base de celui en vigueur.

Une fois établi, il sera proposé au Comité

Directeur.

VII) SITE INTERNET DU CD40

Il y aura une refonte du site internet pour le rendre plus ludique et clair.

Pour plus de dynamisme, il traitera, dans la mesure du possible, les informations en temps réel (ou léger décalage).

VIII) CHAMPIONNAT DES LANDES

La date et le lieu de l'édition 2016/2017 restent à définir. Proposition pour le samedi 8 avril (Maître Dubernet) mais la date semble un peu tôt pour certains. Possible sinon de le faire après la fête des jeunes du 18 juin. Il a été proposé la somme de 2€/personne comme chaque année pour les frais d'inscription. Concernant le déroulement de la compétition, on s'oriente vers un début de compétition en début d'après-midi pour les petites catégories pour finir sur les adultes aux alentours de 16/17 heures.

IX) JOURNEE USEP / ESCRIME A L'ECOLE

Elle est organisée depuis 5 ans. Cette année elle se déroulera un lundi à Mont de Marsan dans 3 salles différentes. Il a été débattu du bien-fondé et de l'utilité de l'organisation d'une telle journée. Nous obtenons des subventions pour l'action escrime à l'école et une convention lie l'Education Nationale, l'USEP et la FFE.

Aujourd'hui les écoles n'ont plus les budgets pour se déplacer au club de l'ESM comme auparavant : Maître DUBERNET n'intervient plus que lors des TAP.

CPD en poste en 2017 : Margaux AUGER. Prochaine formation des CPC le 22 janvier à Poyartin avec le Cd40.

X) VOS PROJETS DE DEVELOPPEMENT CLUB

Compte-rendu du 17 janvier 2017

Écrit par Administrateur

Lundi, 20 Novembre 2017 13:13 - Mis à jour Mardi, 21 Novembre 2017 13:43

ESM : Maître DUBERNET a fait le stage de formation FFE en 2016 « Cancer du Sein » pour mettre en œuvre cette action. Sera associé au projet « Sport Santé » avec le Stade Montois. Le CD40 soutiendra cette action qui est aussi soutenue par la Ligue Aquitaine

Poursuite des interventions Handisport et Sport Adapté, TAP.

JAD : Action reconduite pour la JAD sport santé « Cancer du sien », TAP et formation des enseignants

Poursuite des interventions Handisport et Sport Adapté.

CSE40 : Pas de projet défini hormis la pérennisation du club (37 licenciés). N'attendent rien du Comité, n'ont pas besoin de tenues : ont ce qu'il faut et les $\frac{3}{4}$ des licenciés du club achètent leur équipement.

Demande plus d'actions partagées entre les clubs landais (entraînements en commun)

Chantal et Maître GARRET rappellent qu'il n'est pas possible de mettre à disposition au quotidien les pistes « moquette » du CD40 en utilisation continue en raison de leur fragilité et sensibilité à l'usure (et de leur coût), elles ne peuvent être prêtées que ponctuellement (organisation de compétitions,...) avec un retour en état.

Maître Garret annonce la naissance d'un 4^{ème} club : Le « **Fencing Club Nouvelle Aquitaine.** »

Son objectif est la formation et l'entraînement. Il met en exergue la formation de proximité, la mutualisation et le travail de formation des clubs sous une bannière commune répondant ainsi aux contraintes des regroupements.

Le Fencing Club

Nouvelle Aquitaine permettra également de mettre en contact les tireurs isolés des différents clubs afin d'assurer et de faciliter leur participation aux compétitions par équipe.

XI) PROJET DE DEVELOPPEMENT DU CD40

En cours de réalisation.

XII) QUESTIONS DIVERSES

La subvention du Conseil Départemental des Landes pour les écoles n'est utilisée que dans le cadre de la convention signée avec la FFE, l'USEP et l'Education Nationale. Elle n'est donc pas destinée aux TAP ou animations dans les écoles.

Nous aiderons sur une ou deux rencontres USEP uniquement (deux heures maxi) avec facture détaillée (lieu, nombre d'enfants etc....)

Proposition d'essai de mouches électriques dans le cadre du développement : ESM et JAD OK

Le Bureau du Comité Départemental des Landes